Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 27 (1949)
Heft: 6

Artikel: Contribution à l'étude du "Problème Russula puellaris Fries"
Autor: Niolle, P.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-934171

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Benützte Literatur

1. Gäumann, Vergleichende Morphologie der Pilze (1926).
2. Lindau, Die Pilze. Einführung in die Kenntnis ihrer Formenreihen (1912).
3. Rabenhorsts Kryptogamenflora (1897).
4. A. Ricken, Vademecum für Pilzkunde (1920).
5. A. Ricken, Die Blätterpilze – Agaricaceae (1915).
6. E. Ulbrich, Mißbildungen bei Pilzen (1926).
7. Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde 1942 (J. Favre) – 1942–43 (A. Knapp) – 1944 (J. Peter) – 1944 (E. Rahm).

Contribution à l'étude du «Problème Russula puellaris Fries»

Par P. Niolle, Lyon

Oui! il existe un «problème *Russula puellaris*», mais il restera irrésoluble tant qu'en mycologie, on n'aura pas donné une définition exacte aux différentes catégories que l'on nomme: espèce, forme, sous-espèce et variété, auxquelles les auteurs ne paraissent pas toujours donner la même interprétation.

Je vais, à leur sujet, émettre mon opinion personnelle qui pourrait servir de base pour une discussion sur leur définition.

Pour cela, je procéderai par comparaison en prenant comme exemple les pommiers et leurs fruits les pommes, dont les caractères différentiels peuvent être comparés, comme valeur spécifique, à ceux des Russules, en effet: chez les pommes comme chez les Russules, il y en a des petites et des grosses, des douces et des âcres, à goûts différents; il y en a de différentes couleurs, parfois versicolores chez une même variété; il y en a à peau plus ou moins adnée, plus ou moins mate ou brillante, il y en a à chair de couleurs différentes, etc.

Donc on peut se permettre de comparer les pommiers aux mycéliums qui produisent les russules et que l'on pourrait logiquement nommer les «russuliers» *(Russulus)*.

Je dois dire, ce que savent tous les mycologues, mais que beaucoup de mycophages ignorent, que les Russules sont les fruits des russuliers, comme les pommes sont les fruits des pommiers; donc, à mon avis, les russuliers et leurs fruits les Russules devraient être considérés comme des variétés les uns des autres, au même titre que les pommiers et leurs fruits les pommes, sans s'occuper de leur assigner un type, ce qui ne peut se faire qu'arbitrairement, car la nature a trop bien caché ses secrets pour qu'on ne considère pas comme purement imaginaire tout système dit naturel.

Cette conception emploierait plus rationnellement le mot «espèce» en le donnant à un ensemble de variétés d'une plante cryptogame, et supprimerait les formes et les sous-espèces qui ne sont qu'encombrantes, les variétés seules devant subsister pour désigner les différents russuliers ou les différentes russules.

Jusqu'à ce jour, dans la littérature, qu'est-ce qu'une variété de russule? A de rares exceptions, sa description n'est pas autre chose qu'un complément de description de l'espèce, prise arbitrairement comme type pour avoir été insuffisamment décrite; elle devrait donc faire partie intégrale de l'espèce et perdre son nom, ce qui aurait le gros avantage de décongestionner la nomenclature.

Ce que je dis pour la variété, je le répète pour la forme qui dans le sens où elle est employée n'est guère autre chose qu'un synonyme de la variété; toutefois, il y aurait lieu à son maintien, mais dans un sens élastique, pour désigner les spécimens qui ont, si je puis dire, un air de famille comme par exemple les blonds et les bruns, les petits et les grands dans le genre humain.

Quant à la sous-espèce, de la littérature on peut en tirer, entre autres, deux définitions bien opposées:

d'après Konrad et Josserand, elle serait l'espèce elle-même avec un de ses caractères exagéré, puisqu'ils ont écrit en parlant de *R. violacea:* «*R. cavipes* sensu Melzer et Zvara nous en paraît une variété ou sous-espèce à pied très creux.» (A)

d'après Singer, elle se trouverait être une espèce autonome, puisqu'il considère *R. fragilis* comme une sous-espèce de *R. emetica* (B) qui est toujours rouge, ferme, très âcre et qui a la cuticule adnée; alors que *R. fragilis* est versicolore, sensiblement moins ferme, moins âcre et a la cuticule séparable.

D'après ces deux cas s'opposant l'un à l'autre, on peut se rendre compte que la sous-espèce constitue un sujet de confusion.

Il y a, si l'on s'en rapporte à certains auteurs, des espèces sosies qu'on ne peut différencier que d'après leurs caractères microscopiques; comme pour la définition de l'espèce et de la variété, il y a urgence à définir la valeur de ces caractères comme facteur déterminant, car s'il existe un chaos dans la littérature macroscopique du genre Russula, à l'allure où l'on va, il ne tardera pas à être surpassé par celui existant déjà dans la littérature microscopique, qui deviendra inextricable, car, dans la majeure partie des cas, chaque auteur pourra rester sur sa position, ne serait-ce que grâce au mot «variable».

Je pense que si dans certains cas – très subsidiairement – le microscope peut être de quelques secours pour confirmer une détermination dont on n'est pas certain, dans d'autres, il ne peut qu'égarer, les caractères microscopiques sont trop variables, on peut les comparer aux empreintes digitales, qui, si elles peuvent permettre de différencier deux individus sosies dans le genre humain, elles n'ont pas, comme caractère spécifique, suffisamment de valeur pour y créer des espèces distinctes.

Du reste, voici l'opinion de Monsieur Gilbert, auteur de la «Méthode de Mycologie Descriptive», qui, le 27 juin 1939, m'a écrit: «Pour la détermination des Russules, je suis tout à fait de votre avis, on peut parfaitement les déterminer macroscopiquement et je suis même persuadé que la plupart des déterminateurs ne s'y prennent pas autrement.»

Et voici celle de Monsieur Melzer et celle de Monsieur Romagnesi: tout récemment, au cours de la séance d'ouverture de la session mycologique à Lyon, dans une discussion sur les caractères microscopiques, j'ai été amené à dire qu'après avoir examiné des exsiccatas et des spores d'une même espèce que je lui avais envoyés, Monsieur Melzer avait eu l'obligeance de m'écrire: «Il ne faut pas priser trop haut les caractères microscopiques, ils sont variables comme les caractères macroscopiques.» Monsieur Romagnesi a plus rapidement que moi achevé cette phrase et a précisé: «Ils sont variables comme les couleurs», ce qui, dans le genre Russula, n'est pas peu dire, il a même ajouté: «Ils sont variables chez un même spécimen.»

Cette constatation peut être considérée comme le plus grand événement de la session, car les caractères microscopiques avaient tendance à supplanter les caractères macroscopiques et devenaient un épouvantail pour les amateurs.

Au surplus, voici un cas caractéristique, d'après des documents personnels: en réponse à un envoi de spores, Monsieur Josserand m'a obligeamment répondu, le 28 août 1934: «... L'une est fortement échinulée, à peu près sans arête. L'autre est bien plus délicatement ornée et comporte de nombreux connectifs pseudo-réticulant la surface. Si l'une des deux devait être la *lilacea*, ce serait la première ... et encore; mais en tout cas pas la seconde, pour autant qu'on puisse se fier aveuglément à la spore.»

Par un curieux hasard, Monsieur Romagnesi m'a écrit le 13 juin 1939: «... Vous savez peut-être que Singer a trouvé chez *lilacea* précisément des exemplaires à spore échinulée et d'autres à spore réticulée», ce qui semble bien indiquer – sans vouloir contester toute valeur au microscope – avec quelle prudence on doit accueillir une détermination basée sur cette seule observation.

Du reste, on peut se rendre compte en examinant les descriptions et les dessins microscopiques déjà parus, que s'il existe, dans la littérature, des Russules sosies que macroscopiquement, il en existe d'autres qui ne le sont que microscopiquement, et j'ai l'impression que ce sont ces dernières qui sont le plus nombreuses, ce qui, par conséquent, devrait laisser à l'œil nu une supériorité sur les visions microscopiques.

Maintenant que j'ai exposé que la division des Russules ne devrait se faire qu'en variété, que le mot «forme» ne doit être employé que pour désigner les spécimens, ou groupe de spécimens d'une même variété à même aspect, mais variable, et que l'on ne peut accorder aux caractères microscopiques une valeur déterminante, je peux aborder la résolution du problème *R. puellaris* sans crainte qu'elle soit sérieusement contestée, pour cela j'emploierai pour désigner les différentes Russules le mot variété à la place du mot espèce, toutefois je maintiendrai les mots espèce et variété dans leur sens antérieur chaque fois qu'il s'agira d'une citation.

(A suivre)

Zur Giftigkeit von Scleroderma aurantium Pers. ex L. = Scleroderma vulgare Hornemann, Dickschaliger Kartoffelbovist

Die Giftigkeit des Dickschaligen Kartoffelbovists steht immer wieder zur Diskussion und dürfte noch nicht genügend geklärt sein. Dr. F. Thellung schreibt in seiner Arbeit «25 Jahre Pilzvergiftungen» (Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde, XXIV. Jahrgang, Nr. 7 u. 8) hiezu: «Nach nur im Auslande gemachten Erfahrungen hat *Scleroderma aurantium* Pers. ex L. (Syn. *S. vulgare* Horn.) (Dickschaliger Kartoffelbovist) und wahrscheinlich ebenso *Scleroderma verrucosum* Pers. ex Bull. (Dünnschaliger Kartoffelbovist) Darmstörungen und Ohnmachtsanwandlungen, trotz Abbrühen, hervorgerufen. Nur in kleinen Mengen, als Würzpilz, erwies er sich als harmlos und brauchbar. Hie und da wurde er betrügerischerweise als Trüffel verkauft. In der Schweiz hat er gar nicht von sich reden gemacht.»